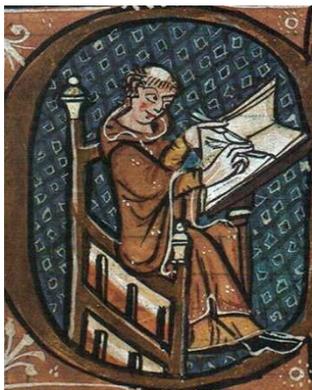


Association Normandie-Sicile

Chronique N° 57



L'Archevêque de Bayeux Odon (ou Eudes) de Conteville et son frère Robert... futur comte de Mortain.

Ci-joint Gérard Wales (ou Giraud de Barri) pour illustration. Moine Copiste né en 1146 et décédé à Hereford en 1223 (Cf. page 7 de la chronique N° 53). Il aurait enseigné à la nouvelle Université de Paris.

Un petit retour sur leurs origines. Ce résumé a pour but de préparer la mort prochaine de Mathilde (1083) et de Guillaume (1087) sachant que Grégoire VII et Robert Guiscard de Hauteville sont morts depuis 1085. Dès le décès de Guillaume je ferai ainsi le parallèle du parcours du **Duc-Roi** avec Robert le Guiscard celui qui a failli, de peu, devenir le **Basileus de Byzance !**

Robert le Magnifique, duc de Normandie le 6 août 1027, et **Arlette de Falaise** (1003-1050) eurent deux enfants : **Adélaïde de Normandie** (1025-1090) et **Guillaume de Normandie** (le futur **Conquérant** né ~ fin1027 ou début 1028 – et mort en 1087).

Courant 1029, sous l'influence du roi de France Robert le Pieux (qui décédera en 1031), le Duc change complètement de comportement vis-à-vis de l'Eglise. Il impose à Arlette de se marier avec **Herluin (ou Hellouin) de Conteville**. Ainsi naîtront Emma en 1029 ; **Eudes (Odon) vers 1030 ; Robert en 1031** ; et Murielle en 1038.

1035 Robert le Magnifique se rend en pèlerinage à Jérusalem ; mais avant de partir il fait reconnaître, par tous les barons du Duché réunis, son fils Guillaume comme son seul héritier (placé sous la protection du roi de France Henri 1^{er} au cas où il n'en reviendrait pas) ! Sage précaution car il trouvera la mort, début juillet, sur le chemin du retour et sera inhumé à Nicée (Isnik) en Anatolie, la Turquie d'Asie...

Âgé seulement de ~ huit ans, Guillaume devient ainsi le duc de Normandie ! Il est placé sous la tutelle de l'archevêque de Rouen **Robert le Danois**, fils naturel de Richard 1^{er}, (également comte d'Evreux). Malheureusement il décède le 16 mars 1037.

Deux anciennes relations familiales de l'archevêque assurent sa protection et son instruction civile et militaire : **Gilbert de Brionne** (petit-fils de Richard 1^{er} et le sénéchal **Osbern de Crépon** (frère de Gonnor, la « frilla » de Richard 1^{er}).

Mauger, fils de Richard II et de « Pappia d'Envermeu » sa « frilla », donc oncle de Guillaume, succèdera à Robert le Danois, malgré son jeune âge (il est né en ~1017) ...

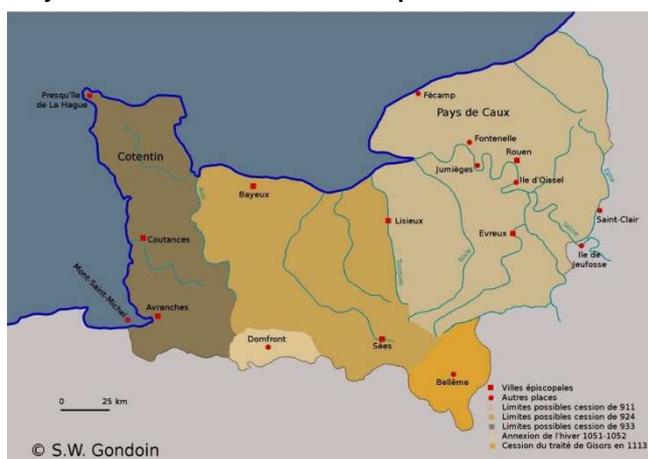
Immédiatement certains grands seigneurs, « **les Richardides** », descendants directs des ducs de Normandie, Richard 1^{er} et Richard II, se révoltent contre celui qu'ils qualifient de « **Bâtard** ». Mais certains de ces « nobles de naissance » oublient qu'ils furent issus également de mariages « more daneco » dont le meneur de la cabale Mauger lui-même ! ...

Ils feront assassiner ses deux tuteurs. Ainsi qu'Alain III de Bretagne, fils Hawise (ou Havoise) de Normandie, donc petit-fils de Richard 1^{er}, qui leur succède. Il meurt empoisonné à Vimoutiers le 1^{er} octobre 1040.

Guillaume, armé chevalier après sa majorité médiévale (15 ans), devient officiellement Duc de Normandie mais doit rester en permanence sur ses gardes. Son précepteur Guillaume d'Exmes et son chambellan Turolde seront assassinés à leur tour (1042/1043). En 1047 une révolte honteuse par des barons bas-normands, en faveur de Gui de Bourgogne, l'oblige à fuir Valognes (où il résidait pour traiter des affaires et s'adonner à la chasse) sa vie étant mise en grand danger. **Cette fuite, réussie miraculeusement (1), aura pour conséquence la « bataille de Val-ès-Dunes » ... dont heureusement il sortira vainqueur !...**

(1) (Serlon de Hauteville n'en sera pas étranger. Il pourra ainsi quitter son exil)

Ci-jointe carte de S.W. GONDOIN permettant de suivre l'évolution des territoires conquis, de Rollon jusqu'à l'annexion définitive de la région de Bellême.



Le duché de Normandie est pratiquement établi aux trois-quarts au début du règne de Richard 1^{er} après la bataille de Picquigny en 942 et la mort de Guillaume Longue Epée. Il ne cessera de gagner en richesse et en puissance mais lui occasionnera toute une suite de jalousies se traduisant par des attaques de la part des états voisins...

1049-1052 Parmi les plus coriaces Geoffroy II Martel devenu comte d'Anjou poursuit les ambitions de son père Foulques III Nerra : accroître le maximum de territoires dont le Maine. « Geoffroy donc, ayant suscité quelques sujets de querelle, commença à diriger ses entreprises contre le duc Guillaume, à dévaster et piller fréquemment la Normandie par le bras de satellites querelleurs qu'il établit dans le château de Domfront... » (Guillaume de Jumièges « Histoire de la Normandie » (Chapitre XVIII et cf. ci-après...).

Guillaume assiège le château de Domfront, attaque le château et la ville d'Alençon, suite à des gestes infamants de la population vis-à-vis de ses origines de « Batard », puis après les avoir punis sévèrement, retourne s'occuper du siège de Domfront qu'il investit à son tour. « Partant de là après y avoir placé des gardiens, et s'avançant plus loin pour attaquer le comte Geoffroy, le duc arrive à Ambrières, et là construisit un château qu'il approvisionna suffisamment en vivres et en chevaliers ; après quoi il retourna à Rouen... »

Face à l'adversité des « Français » d'origine, s'estimant spoliés sur leurs terres et d'une partie de sa famille d'origine scandinave en descendance directe de Rollon (Hrölf le Marcheur), Guillaume fait ses preuves mais il connaît sa vulnérabilité. La seule façon de la conjurer consiste à s'entourer de vassaux triés sur le volet, dignes d'une confiance (presque) absolue. Figurent en tête ses frères utérins qui vécurent avec lui jusqu'à sa majorité féodale. Afin de se les fidéliser il doit leur assurer une vie digne de leur rang et richement fructueuse.

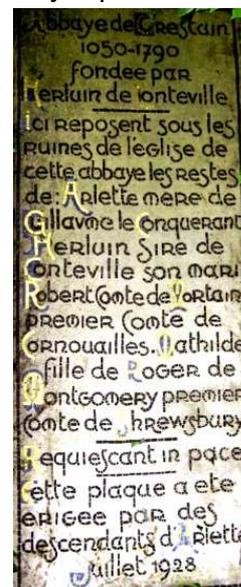
ARLETTE de Falaise

En 1050 Arlette de Falaise et son époux Herluin, comte de Conteville, entreprirent la construction d'une abbaye proche de l'embouchure de la Seine à Grestain dans l'Eure (à 7 km d'Honfleur) avec l'aide matérielle et financière de leur fils Roger. Avant la fin de la construction Arlette décéda l'année suivante ; elle y fut enterrée. De nombreux historiens réfutent cette possibilité mais « un rouleau mortuaire », daté de 1123, l'atteste ainsi qu'une charte de Richard Cœur de Lion de 1189. Ces documents sont conservés à la Bibliothèque Nationale.

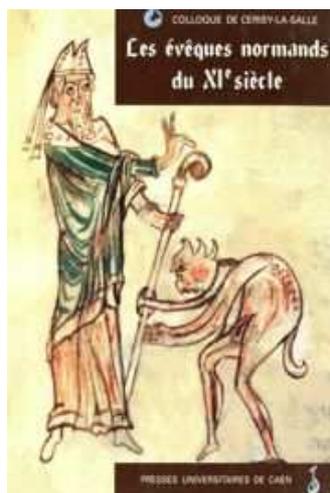
Au sujet de cette construction courent plusieurs hypothèses sur les raisons de cette fondation :

- Herluin aurait été victime d'une maladie de peau létale (la peste ?). Dans un songe la Vierge Marie serait intervenue pour qu'il construise, près d'une source, cette abbaye à Grestain proche de Conteville. Cette réalisation fut efficace puisqu'il vécut jusqu'en 1066 ! ;
- Ce serait à la suite d'une maladie d'Arlette qu'elle fut entreprise. Mais dans ce cas elle n'aurait été peu efficace puisqu'elle mourut l'année suivante et y fut enterrée selon les affirmations de Robert de Torigni qui fut Abbé du Bec !
- Robert le Magnifique avait entrepris la reconstruction d'abbayes (Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt pour exemple en 1032) et parmi son entourage de nombreux barons l'imitèrent. A noter que Robert de Conteville naquit en 1031. Il sera enterré à Grestain. Son épouse Mathilde de Bellême, fille de Roger 1^{er} de Montgomery également... (voir ci-après)

Ci-jointe la stèle commémorative de l'abbaye de Grestain



ODON ou (EUDES)



Guillaume investit Odon en 1049, archevêque de Bayeux (à 19/20 ans). Cette investiture dut s'effectuer selon deux niveaux. Le premier ~1049 en qualité d'étudiant en théologie et le second en étant ordonné diacre, en 1051, par l'évêque de Lisieux Hugues d'Eu dans l'Abbaye de Fécamp. (Source « les évêques normands de 985 à 1159 » de Pierre Bouet et François Neveux ; Presses Universitaires de Caen). (Ci-contre à gauche)

Guillaume de Poitiers dans la « *Vie de Guillaume le Conquérant* » (traduction de M. Guyot 1824 dans la Collection les MEMOIRES à l'Histoire de France (Ci-contre à droite) nous précise : « *Le même prince enrichit un grand nombre d'églises, et s'appliqua à régler sagement l'ordination des évêques et des abbés, surtout ceux des villes de Lisieux, Bayeux et Avranches ;*

il créa, comme éminemment dignes, Hugues évêque de Lisieux, Eudes, son propre frère, évêque de Bayeux, et Jean évêque d'Avranches. Ce furent leurs vertus et non la grandeur de leur naissance, par laquelle il leur était allié, qui décidèrent Guillaume dans ce choix... Les voix unanimes des gens de bien avaient rangé Eudes, dès son enfance au nombre des bons. La renommée la plus célèbre a porté son nom jusques dans les nations lointaines ; mais elle est encore au-dessous de ce que méritent l'habileté et la bonté extrêmes d'un homme si généreux et humble. »



Être évêque de Bayeux lui offre des avantages considérables. Sa zone d'influence s'étend de la Vire à la Dives et appartient au baillage de Caen avec quatre villes stratégiques et une bonne centaine de fiefs de chevaliers (barons fieffés donc vassaux chargés de la défense du territoire ducal et de l'obligation de rejoindre l'ost pour leur roi...) :

- .- **Caen**, la deuxième ville du Duché après Rouen ;
- .- **Bayeux**, avec le Bessin ;
- .- **Falaise** la ville chérie de Guillaume ;
- .- **Vire**, vicomté avec le bocage virois, qui prendra surtout de l'importance sous Henri 1^{er} Beauclerc au début du XII^e siècle.

Mais dans l'immédiat il doit poursuivre la construction de sa cathédrale et il s'y attèle avec beaucoup de vigueur.

Le pape Benoît VIII lors du synode de Pavie (1022), promulgua l'interdiction du mariage des prêtres donc, à fortiori, celui des évêques ! Confirmée par **Léon IX** (celui qui posera tant de problèmes à Guillaume et Mathilde mais également aux Normands d'Italie Méridionale avant la bataille de Civitate) puis par Alexandre II, Odon **aura, d'une union illégitime, un fils Jean de Bayeux** ou Jean de la Rivière (Saint-Sauveur – Carbec-Grestain ? en 1065.) Mariage au pas (?) cette union dû déplaire à Hildebrand (le futur Grégoire VII le Grand).

Elle devait poser des soucis sur le plan ecclésiastique à Guillaume : après Mauger son oncle et ennemi, archevêque de Rouen, lui-même bâtard, voici que son protégé provoque l'Eglise ! Mais pour l'instant il est occupé à solutionner ses problèmes avec Harold Godwinson concernant l'Angleterre ! Devenu roi d'Angleterre après la victoire de Senlac il cumulera les problèmes et aura besoin d'Odon pour y faire face jusqu'à... l'année **1082 !**

ROBERT de Conteville

Guillaume transmet à Robert de Conteville (~1054/1057) toutes les possessions du **comte de Mortain Guillaume Guerlenc**. Il devint immédiatement l'un des rares vassaux les plus riches du duché.

Un survol de l'histoire de ce baron, de souche « richardide par Richard 1^{er} », nous permet de connaître la façon dont s'effectua cette translation : **Guillaume de Jumièges** nous la retrace dans son **Histoire de Normandie** Chapitre XIX (Traduction de **M. Guizot** également dans « Collection des MEMOIRES » Paris 1824) :

« En ce temps, Guillaume Guerlenc, de la descendance de Richard-le-Grand, était comte de Mortain. Un jeune chevalier de sa famille, nommé Robert Bigod, se rendant auprès de lui, lui dit un jour : « Je suis accablé par la pauvreté, mon seigneur, et dans ce pays je ne puis gagner ce dont j'ai besoin pour vivre. C'est pourquoi je vais partir dans la Pouille, afin d'y vivre plus honorablement. » - Guillaume répondant lui demanda « Qui t'a mis ce projet en tête ? » - La pauvreté que j'endure, » lui répondit l'autre. - Alors le comte lui dit : « Si tu veux me croire, tu demeureras ici avec nous. **Avant quatre-vingts jours tu auras en Normandie un temps où tout ce que tu juges t'être nécessaire, et que tu auras vu de tes yeux, tu pourras l'enlever impunément de tes propres mains.** » Le jeune homme, se rendant aux avis de son seigneur, attendit, et peu de temps après il trouva moyen d'entrer en familiarité avec le duc, par l'intermédiaire de Richard d'Avranches, son cousin. Comme donc un certain jour il causait en particulier avec le duc, il lui raconta entre autres choses les paroles ci-dessus rapportées du comte Guillaume. Le duc appela aussitôt Guillaume, et lui demanda par quel motif il avait tenu un pareil discours. Guillaume ne put nier, et n'osa non plus entreprendre d'expliquer le sens de ses paroles. En sorte que le duc irrité lui dit : « Tu as résolu de troubler la Normandie par des séditions et des désordres, tu as formé le dessein de te révolter contre moi et de me déshériter méchamment, et c'est pourquoi tu as promis à un chevalier indigent un temps favorable à sa rapacité ; mais que la paix dont nous avons besoin, et que nous tenons en don du Créateur, demeure à jamais chez nous. Quant à toi, sors au plus tôt de la Normandie et n'y rentre plus jamais, aussi longtemps que je vivrai. » **Guillaume ainsi expulsé se rendit misérablement dans la Pouille avec un seul écuyer (1), et le duc éleva aussitôt son frère Robert, et lui donna le comté de Mortain. Ainsi il renversait rudement les orgueilleux parents de son père, et élevait au comble des honneurs les humbles parents de sa mère. »**

(1) Ainsi Guillaume Guerlenc rejoint la Pouille avec un seul écuyer ! Mais il ne dut pas partir démuné financièrement compte tenu de sa fortune territoriale. De plus il partait obligatoirement avec femme et enfants puisque ses frères ne furent pas inquiétés ! **Et surtout qu'Erumburge, sa présumée fille, épousera le Grand Comte de Sicile Robert « le dernier des derniers » fils de Tancrede de Hauteville...**

Immédiatement apparaît un gros problème logique de chronologie : ce texte présenté dans le XIXe chapitre fut donc rédigé avant la narration de la révolte de Guillaume de Bussac contre son duc présenté dans le chapitre XX. Il sera vaincu et exilé en 1050 vers le Royaume de France où le roi lui fera épouser Adélaïde de Soissons ; devenant ainsi comte de Soissons. Ensuite vient le chapitre XXI relatant le mariage de Guillaume avec Mathilde (1051/1052) ... !

Ainsi d'autres questions se posent :

- A quel moment se situe cette translation puisque Guerlenc ne la dévoile pas ?
- Quelle est cette préparation nécessitant quatre-vingts jours ?
- S'agit-il d'une bataille hourdie contre le duc ? Elle ne peut être engagée que par un ennemi disposant d'une armée conséquente donc certainement le roi de France Henri 1^{er} ? ; ou d'un assassinat mais alors les conséquences seraient alors négatives pour son organisateur !
- En 1054 pour la préparation de l'invasion de la Normandie par le roi de France et son frère Eudes qui se traduira par leur défaite de Mortemer-sur-Eaulne ?
- En 1057 (Août) pour la préparation de la seconde tentative d'invasion de la Normandie par le roi de France qui subira une seconde défaite à Varaville ?

- En 1058 pour la préparation des opérations sur la frontière sud-est mais ce sont plutôt des escarmouches qu'une guerre. Ensuite Henri 1^{er} décédera au mois d'Août 1060 !

En ce qui me concerne j'opterai pour fin 1054 début 1055 pour deux raisons :

- a)- Il fallait que ce soit une première bataille organisée par surprise donc Mortemer ?
- b)- Le duc Guillaume, après avoir prodigué en 1049, à Eudes un pouvoir spirituel et terrestre sur le Bessin et le Pays-d'Auge, régions à sécuriser en priorité, profitait de cette magnifique opportunité pour doter Robert de possessions territoriales énormes assurant la défense de tout le sud du duché. Ce sud qui lui posait tant de problèmes avec son ennemi Geoffroy-Martel. D'ailleurs il va les renforcer en le mariant avec Mathilde, (1049) une des filles du couple Roger II de Montgomery /Mabille de Bellême ; Roger faisant partie du carré des intimes du duc et son homme de confiance. Maintenant il ne restait plus qu'à fortifier les châteaux existants et bâtir les indispensables « marches » frontalières pour permettre au duc de s'occuper des malintentionnés à son égard.
- c)- Il fallait également que cette succession s'effectue avant la destitution de l'évêque de Rouen, Mauger, son oncle et ennemi, (mai 1055) ; sinon ses ennemis seraient devenus trop puissants en nombre et armement !

Guillaume de Poitiers dans « la vie de Guillaume le Conquérant » (traduction de M. Guizot 1924 déjà citée ci-dessus) nous résume la situation de ce prélat indigne de cette dignité : *« Beaucoup d'hommes de bien, retenus par l'affection du sang, épargnent les crimes de leurs parents, et ne veulent point les faire descendre de leur haut rang, quand ils se montrent indignes de gouverner. Comme aveuglés par l'affection, ils voient leurs fautes avec la plus grande clémence, tandis que celles des autres les trouvent attentifs et sévères. Mais on doit méditer souvent et admirer comment Guillaume, dont nous rappelons l'intègre vertu, connaissant qu'il ne faut aucunement préférer le dommage des choses divines à celui de ses parents, fit, avec sagesse et justice prévaloir la cause de Dieu contre l'archevêque Mauger, son oncle. Mauger, fils de Richard II, abusait de sa dignité comme d'un droit de naissance. Cependant il ne fut jamais revêtu du pallium, insigne principal et mystique ; car le pontife de Rome, qui a coutume de leur envoyer, le lui refusa, comme n'en étant pas digne... Il ne sut point gouverner sa vie et celle de ses subordonnés d'après les règles qui s'imposent. Il appauvrit par ses spoliations l'église qu'avait enrichie et ornée la piété de plusieurs... »* Il s'en suit une longue litanie de ses abus et outrances et, devant l'inacceptable situation pour le pape et le duché : *« De plus, Mauger offensa par une insulte l'Eglise universelle, dont il n'honora pas l'unique primat et le souverain pontife sur la terre, avec la soumission qu'il lui devait ; car ayant été appelé au concile de Rome par un ordre de l'apostole, il refusa de s'y rendre. Rouen et toute la Normandie se plaignaient d'un archevêque qui, lorsqu'il aurait dû surpasser en vertu les plus éminents, s'exposait aux censures et accusations des hommes du dernier rang, et dont le mépris universel prononçait la dégradation.*

Le prince voyant qu'il n'y avait plus, dans une affaire d'une si grande importance, à user d'avertissement, pour ne pas attirer contre lui, par une plus longue patience, le courroux du juge céleste, fit déposer publiquement et canoniquement son oncle, dans un saint synode, du consentement unanime du vicaire de l'apostole et de tous les évêques de Normandie... »

Afin de faire étalage de ses territoires je vais m'appuyer sur les travaux de Gilles Buisson, alors maire-adjoint de Mortain, parus dans les « Etudes normandes » N° 189 (année 1966 - page 103) **« MORTAIN au temps de Guillaume et du comte Robert » :**

« ... Ce comté fait partie des seigneuries appelée plus tard « honneurs » (c'est-à-dire des fiefs plus nobles que d'autres. »

*« ...Le château de Mortain où résidait le comte Robert, avait été construit vers 940 par Guillaume Longue-Epée fils de Rollon. (*2) Il ne pouvait s'agir alors que d'une motte féodale devenue château à partir du règne de Robert le Magnifique.)*

Sa masse de tours et de murailles se dressait sur un rocher abrupt qui dominait le Val-de-Cance. Elle était indépendante et l'enceinte de la ville qui avait la forme d'un rectangle comportant deux portes fortifiées, l'une au nord et l'autre au sud, et de plusieurs tours dont une à chaque angle.

L'ensemble constituait, au centre d'une chaîne de collines, une position inexpugnable qui était protégée vers l'ouest et le sud-ouest d'une avant-ligne de châteaux forts bâtis à Saint-Hilaire du Harcouët, aux Biards, à la Chaize, au Teilleul, et destinés à arrêter les invasions des Bretons et les Manceaux, peuples voisins et hostiles à l'époque. Vers l'est, elle était défendue par une ligne de rochers, la Montjoie.

Le comté de Mortain comprenait de vastes territoires situés non seulement aux environs du castrum à Saint-Clément, à Bion, à Saint-Pois, au Mesnil-Gilbert, à Sourdeval, à Juvigny-le-Tertre, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, à Sainte-Anne-de-Bois, au Teilleul (sans oublier la Lande-Pourrie), mais également dans le Cotentin, ainsi que dans les régions de la Vire, Condé-sur-Noireau, Tinchebray. La juridiction du comte s'exerçait sur presque tout le département de la Manche et son littoral notamment sur les villes de la Haye-du-Puits, Avranches, Villedieu, Pontorson, Saint-James, et une importante partie du Calvados et de l'Orne. Pont-L'Evêque, Villers-Bocage, Aunay-sur-Odon, Vire, Condé-sur-Noireau, Tinchebray, Argentan, Flers, étaient ainsi sous sa mouvance. »



Guillaume et ses deux demi-frères à Hastings, Broderie de Bayeux.

A.- La situation ducale après 1055 avant Hastings : *« La Normandie avait alors dans ses assemblées, outre les évêques et les abbés, les hommes de l'ordre laïque les plus éminents, dont quelques-uns étaient la lumière et l'ornement le plus brillant du conseil : **Robert, comte de Mortain**, Robert, comte d'Eu, père de Hugues, évêque de Lisieux ...; Richard, comte d'Evreux, fils de l'archevêque Robert ; Roger de Beaumont ; **Roger de Mont-Gomeri** ; Guillaume fils d'Osbern et le vicomte Hugues. Selon Guillaume de Poitiers, déjà cité », ces sept personnages formaient le cercle privé digne de confiance pour le Duc.*

B.- Après Hastings...Odon

Les deux frères se comportent en héros à Hastings. Pendant la mise en place de la royauté en Angleterre pour asseoir sa sécurité dans un environnement hostile Guillaume s'entoure de ses « fidèles parmi les fidèles » à commencer par eux.

Il place **Odon à la tête du comté de Kent**, territoire éminemment stratégique puisqu'il est le plus proche d'ennemis potentiels surtout qu'il remplace Léofwine Godwinson de Wessex tué, avec ses frères, lors de la bataille d'Hastings. Ainsi il se trouve chargé de Douvres et de son château qu'il transforme rapidement en forteresse. Outre la sécurité du territoire, cette place forte contrôle les mouvements commerciaux maritimes à travers le détroit. Le comté est très riche et, de plus, proche de Londres. Guillaume le nomme près de lui en qualité de co-gérant du royaume. Pour la partie militaire il place auprès de lui Guillaume Filz Osbern, un « fidèle ». Quelques subdivisions du Kent lui échappent aussi, en 1072, il voudra profiter du procès de Penenden Heath pour grappiller quelques territoires manquants. Mais ce procès faisait suite à des malversations du prédécesseur de l'archevêque de Cantorbéry avec la famille de Léofwine de Wessex, relevées par **Lanfranc de Pavie** lors de son installation. **Malheureusement pour Odon la juridiction tranchera en faveur de ce dernier**. Il en gardera beaucoup d'amertume et en fera son ennemi !... En 1075, après la « **révolte des comtes** » (surtout Roger de Breteuil et Ralph de Gaël), il sera, avec Geoffroy de Montbray l'évêque de Coutances, un des principaux juges, profitant ainsi pour étendre à nouveau ses possessions...

C.- Après Hasting Robert...

Dès la victoire Robert de Mortain hérita de la place forte de Penvensey. Cet emplacement possédait deux avantages : il se trouvait en relation directe avec Fécamp et, pour le commerce, avec Rouen. Le Sussex prolongeait vers le sud-ouest le territoire du Kent. Le roi-duc lui octroya également les Cornouailles, (dont les châteaux de Launceston et Tremeton, propriétés de Brian de Penthievre exilé après la « révolte des comtes ») afin d'ôter toutes possibilités de collusions avec la Bretagne). Avec en plus les côtes du Somerset, du Devon, du Dorset. Ainsi il contrôlait pratiquement toute la côte sud de la Manche en concordance directe avec ses possessions normandes.

La suite, concernant ODON après 1082...

Daniel JOUEN le 23 novembre 2021